

NOTICE D'AIDE AU REMPLISSAGE DU FORMULAIRE N°503

DESIGNATION OU CHANGEMENT D'UN (OU DES) ADMINISTRATEUR(S) TECHNIQUE(S) DE CERTIFICATS LOGICIELS

À l'aide de ce formulaire, le représentant légal d'une structure, signataire du Contrat Structure ou du Contrat PSL (« l'Abonné »), peut désigner sous sa seule responsabilité, des personnes physiques en qualité d'administrateurs techniques, aux fins de procéder en son nom et pour son compte à la phase technique de demande et de récupération des certificats émis par l'ASIP Santé. L'Abonné peut également utiliser ce formulaire pour supprimer les habilitations à un (ou des) administrateur(s) technique(s).

L'administrateur technique ne peut ni signer de contrat de commande de produits de certification, ni le résilier ni désigner lui-même un autre administrateur. Il doit disposer d'une carte CDE, CPE, CDA, CPA ou CPS pour accéder aux services de certification de l'ASIP Santé.

L'administrateur technique peut représenter l'Abonné pour les opérations suivantes :

- générer les clés cryptographiques destinées à sécuriser le serveur ou le poste de travail ;
- préparer la demande de certification de la clé publique et l'envoyer à l'ASIP Santé via la plateforme de certification ;
- récupérer le certificat émis par l'ASIP Santé et l'installer dans le magasin de sécurité du serveur ou du poste de travail ;
- révoquer les certificats.

L'administrateur technique assume en cette qualité les obligations qui pèsent sur l'Abonné relatives aux tâches sus décrites. En particulier, il s'engage à respecter les clauses des politiques de certification de l'ASIP Santé qui le concernent et notamment à mettre en œuvre les mesures de sécurité mentionnées à l'article 4.1 des Conditions Générales d'Utilisation relatives à la protection des clés privées du serveur.

1. NUMERO DE CONTRAT

Le numéro de contrat est facultatif. Si toutefois vous connaissez ce numéro, vous pouvez le mentionner.

2. IDENTIFICATION DE L'ABONNÉ

Pour rappel, la qualité d'Abonné est réservée aux personnes morales de droit public ou privé relevant des domaines de la santé et du médico-social. La qualité d'Abonné est indispensable pour commander des Certificats logiciels.

2.1 IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

La structure est l'établissement qui demande à être sous contrat.

Les numéros SIREN/SIRET et FINESS géographique sont disponibles sur le site <http://finess.sante.gouv.fr/jsp/index.jsp>.

2.2 IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL OU DU MANDATAIRE

Veuillez indiquer les informations relatives au représentant légal ou à l'un des mandataires de la structure.

3. DEMANDE RELATIVE AUX ADMINISTRATEURS TECHNIQUES

■ Identification du Common name du certificat :

Précisez ensuite le **nom de domaine**¹ utilisé par le serveur. Ce nom dépend de votre architecture technique : nom de serveur, nom de domaine réseau ou internet, adresse de messagerie.

Veuillez indiquer le nom de serveur (facultatif) et le nom de domaine (obligatoire).

■ Identification de l'administrateur technique :

Les administrateurs techniques doivent disposer obligatoirement d'une carte CDE, CPE, CDA, CPA ou CPS nécessairement nominative.

Veuillez mentionner l'ajout ou la suppression du statut d'administrateur technique en précisant les informations qui lui (leur) est (sont) relatives.

Je certifie exactes les informations mentionnées dans le présent formulaire. (Il est rappelé que les fraudes et tentatives de fraude sont passibles de sanctions pénales et peuvent conduire à la suspension de l'instruction ou au retrait des droits dont le bénéfice est demandé).

La signature par le représentant légal ou le mandataire du présent formulaire entraîne acceptation par ce dernier des conditions décrites au point 3 et de l'ensemble des documents constituant le Contrat de commande des produits de certification (cf. Art. 2 des conditions générales).

Le représentant légal de la structure doit **dater**, **signer** et **apposer** le cachet de la structure sur ce formulaire.

Ce formulaire est à renvoyer :

- Soit par courrier à l'adresse suivante : ASIP Santé - Service Relations Clients
2 avenue du Président Pierre Angot
Technopole Hélioparc
64053 PAU CEDEX 9ASIP Santé - Service Relations Clients
- Soit par email à : monserviceclient.certificats@asipsante.fr

¹ Le champ de données appelé « common name » ou « cn » a été fourni sous la forme « xxx.yyy » où « xxx » est le nom d'hôte (ou nom de serveur) et « yyy » est le nom de domaine appartenant à votre structure ou dont vous avez l'autorisation d'usage.